



N° d'épreuve FFM _____ 384
 Moto-Club _____ LES GALIPES
 N° d'affiliation _____ 0478
 Date _____ 7 Avril 2019
 Lieu _____ LACANAU de Mios (33)
 Organisateur technique - MC LES GALIPES
 E-mail _____ mclesgalipes33@orange.fr
 Téléphone _____ 06.64.06.17.27

MOTOCROSS

MX Solo/Side-Car/Quad

REGLEMENT PARTICULIER 2019

La manifestation se déroulera conformément au présent règlement, au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation.

Article 1 Assurance

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

Article 2 Officiels

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, Commissaires techniques, Chronomètres, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexée au présent règlement.

Directeur de course _____ SAUMAGNE Jean-Pierre Licence : 182746
 Président du Jury ou Arbitre* _____ BOURRIER Philippe Licence : 067698
 Membre du Jury _____ ARENAS Jean-Louis Licence : 215089
 Membre du Jury _____ CANAL Ramiro Licence : 049912
 Commissaire technique responsable _____ BROQUES Eric Licence : 082315
 Responsable du chronométrage _____ VIGNOLLE Cathy Licence : 169943

* Selon la réglementation en vigueur dans la Ligue, le Jury d'une compétition motocycliste peut être formé soit d'un organe collégial composé d'un Président et de deux Membres, soit d'une personne unique dénommée Arbitre.

Article 3 Catégories & Engagements

Nom de la catégorie	Age mini	Age maxi	Cylindrée	Tarif et Description
TROPHEE 125cc + Féminines	13ans		100 à 125cc 2T Féminines Tout Age	N Toutes Cylindrées (selon RTS)
TROPHEE MX2	13ans		Moto de Classe 2	NCO et +
TROPHEE MX1	15ans		Moto de Classe 3 et 4	NCO et +
CHALLENGE GASCOGNE	15ans		100 à 125cc 2T 175 à 500cc 4T	NCO

Engagement :
 Site Internet _____ Engage Sports
 Contact _____ BOTTAZZINI Didier
 Téléphone _____ 06.64.06.17.27 E-mail _____ mclesgalipes33@orange.fr

Chronométrage :
 Location de transpondeur : oui non
 Tarif :
 Caution : NON

Article 4 Contrôles Administratifs et Techniques

Licences à la journée :

Des licences à la journée (LJA) seront délivrées au tarif en vigueur aux concurrents non licenciés à la FFM désireux de participer à la manifestation :

NON OUI (70€ si les courses se déroulent sur une journée, y compris essais la veille ou 110€ pour deux jours de course et plus)

Pour les licences à la journée payées au préalable sur l'intranet FFM, le tarif sera minoré de 10€. Les participants devront également présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport motocycliste en compétition daté de moins d'un an, disposant du cachet du médecin et sa signature.

Contrôles administratifs :

Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter sa licence FFM de la saison en cours ainsi que son CASM (ou Guidon d'Or ou d'Argent selon l'âge et le niveau requis pour participer à la compétition). Les licences délivrées par une fédération nationale reconnue par la FIM ou la FIM Europe autre que la FFM, ne seront acceptées que sur les épreuves inscrites au calendrier de la FIM et/ou de la FIM Europe.

Contrôles techniques :

Tous les participants devront y présenter leur(s) machine(s), leur équipement (combinaison, gants, protection dorsale, dossard, botte de cuir, casque). En ce qui concerne le contrôle sonométrique des machines, les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motorcycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM dans les Règles Techniques et de Sécurité, en refusant le marquage de la machine.

Article 5 Réclamations

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite un démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 €. Cette somme sera remboursée si la réclamation est reconnue fondée.

Article 6 Médicalisation de la manifestation

Nom du responsable médical D. PERIN Emmanuel

Nombre de secouristes 15

Nombre d'ambulance(s) 1 + Pompier

Hôpital le plus proche PÔLE SANTE ARCACHON

Temps de trajet (en min) 20 minutes

Article 7 Le site de pratique

Accès :

Nom du site Terrain Motocross Les Galipos

Caractéristiques :

Longueur du circuit 1250m

Adresse Lieu-dit "Couché" 33380 Lacanau de Mias

Largeur minimum de la piste 8m

Capacité Moto :

Pendant les essais : 45

En manche : 38

Capacité Quad/Side-car :

Pendant les essais : ...

En manche : ...

Largeur de la grille 20m

Longueur de la ligne droite de départ 75m

Nombre d'OCP* 16

*Officiels Commissaires de Piste



- **Rappel :** l'attestation d'assurance en Responsabilité Civile Organisateur (RCO), les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au présent règlement.
- En application de l'article 2.2.6.16 du Code Sportif FFM, si des primes d'arrivée sont prévues par l'organisateur d'une manifestation, celles-ci doivent figurer de manière exhaustive dans le règlement particulier de l'épreuve.

Visa du Moto-Club

Date : 19/02/2019



Visa de la Ligue

Date : 19 février 2019



sous réserve de présentation de l'attestation d'assurance

Visa de la FFM

Date :
Numéro :



N° d'épreuve FFM ——— 384
Moto-Club ——— LES GALIPES
N° d'affiliation ——— 0478
Date ——— 7 Avril 2019
Lieu ——— LACANAU DE MIOS
Organisateur technique - MC LES GALIPES
E-mail ——— mclesgalipes33@orange.fr
Téléphone ——— 06 64 06 17 27

ADDITIF

REGLEMENT PARTICULIER 2019

Pour la manifestation du 7 Avril 2019

OUVERTURE DU Paddock LE SAMEDI 6 AVRIL 2019 à 16 H 00

FERMETURE DU Paddock LE SAMEDI 6 AVRIL 2019 à 21 H 00
Pour raisons de SECURITE

OUVERTURE DU CIRCUIT LE DIMANCHE 7 AVRIL 2019 à partir de 6 H45

38 Pilotes par Catégorie

CONTROLES ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES

LE SAMEDI UNIQUEMENT DE 16H00 à 20H00

Les Bracelets (3 : pilote, panneauteur et mécano) seront délivrés
sur présentation de la licence 2019

CLOTURE DE L'EPREUVE PAR UNE SUPER FINALE A L AMERICAINE

16 PILOTES QUALIFIES : Les 4 Premiers de chaque classement final de la journée

4 Pilotes CHALLENGE— 4 Pilotes 125— 4 Pilotes MX2 —4 Pilotes MX1
5 Départs pour 2 Tours : 16 : 13 —11— 9 — 7 — 5
1440 € de prime (250 € au 1er jusqu'à 20€ au 16ième)

Visa du Moto-Club

Date : 12 Février 2019

Visa de la Ligue

Date :

Visa de la FFM

Date :

Numéro :



HORAIRES PREVISIONNELS 2019

ESSAIS LIBRES / CHRONO

8H00	8H 20	Challenge groupe 1	20 minutes
8H 25	8H 45	Challenge groupe 2	20 minutes
8H 50	9H 10	TROPHE 125 cc	20 minutes
9H 15	9H 35	TROPHE MX2	20 minutes
9H 40	10H 00	TROPHE MX1	20 minutes

MANCHE 1

10H 05	10H 25	Challenge groupe 1	12 minutes + 1 tour
10H 30	10H 50	Challenge groupe 2	12 minutes + 1 tour
10H 55	11H 15	TROPHE 125 cc	15 minutes + 1 tour
11H 20	11H 40	TROPHE MX2	15 minutes + 1 tour
11H 45	12H 05	TROPHE MX1	15 minutes + 1 tour

12H 05 13H 15 **REPAS**

MANCHE 2

13H 15	13H 35	Challenge groupe 1	12 minutes + 1 tour
13H 40	14H 00	Challenge groupe 2	12 minutes + 1 tour
14H 05	14H 25	TROPHE 125 cc	15 minutes + 1 tour
14H 30	14H 50	TROPHE MX2	15 minutes + 1 tour
14H 55	15H 15	TROPHE MX1	15 minutes + 1 tour

15H 15 15H 30 **ENTRACTE**

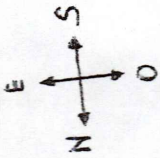
MANCHE 3

15H 30	15H 50	Challenge groupe 1	12 minutes + 1 tour
15H 55	16H 15	Challenge groupe 2	12 minutes + 1 tour
16H 20	16H 40	TROPHE 125 cc	15 minutes + 1 tour
16H 45	17H 05	TROPHE MX2	15 minutes + 1 tour
17H 10	17H 30	TROPHE MX1	15 minutes + 1 tour

17H 30 17H 45 **ENTRACTE**

17H 45 18H 15 **FINALE AMERICAINE** **5 DEPARTS**

REMISE DES PRIX



Sortie vers RD 5

PARKING VISITEURS

- CT POSTE COMMISSAIRES
- CA CONTRÔLE ADMINISTRATIF
- CT CONTRÔLE TECHNIQUE
- CH CHRONOMETRAGE
- CT CLOTURE FIXE
- CA TALUS SPECTATEURS
- CT CHEMIN DE SECURITE
- CH RESERVE NATURELLE D'EAU
- CH PARC PILOTES

Le 09/03/2018

